Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500176-20260313-19_2026-DE

COMMUNE DE LA BAUSSAINE
Département d'Ille-et-Vilaine

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de La Baussaine s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, après convocation légale le neuf du mois de mars deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Jérémy LOISEL, Maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 10

Etaient présents : Jérémy LOISEL, Jean-Charles MONTEBRUN, Gaëlle COÏC, Hervé COLLET, Joseph QUENOUILLÈRE, Diane NAUT, France LEMAITRE, Aline BOUVIER.

Absents excusés : Jérôme RIAND (Pouvoir à Hervé COLLET), Aurélie JOSSELIN (Pouvoir à Gaëlle COÏC).

Date de publication du procès-verbal :
20/03/2026

Absent non excusé : Daniel CHOTARD.

Secrétaire de séance : Joseph QUENOUILLÈRE.

13.03.2026 - 13

TRAVAUX DE FIN D'AMÉNAGEMENT DU BOURG : SOLLICITATION DE LA DETR 2026

M. le Maire rappelle que le projet de fin d'aménagement du bourg a fait l'objet d'une sollicitation d'une subvention de l'État au titre de la **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** (DETR).

La Préfecture a fait observer que pour être éligible le dossier ne devait pas seulement compter les frais liés à l'étude de cet aménagement mais devait englober nécessairement les travaux.

Ainsi, il est proposé ce nouveau **plan de financement** :

Montant des travaux HT	Financement		
218.450,00 €	DETR	40%	87.380,00 €
	Fonds propres	60%	131.070,00 €
	TOTAL	**100%**	**218.450,00 €**

- Échéancier :

Début des travaux	Fin des travaux
Novembre 2026	Juin 2027

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500176-20260313-19_2026-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **ADOPTE** le projet de fin d'aménagement du bourg ;
- **ARRÊTE** les modalités de financement ;
- **APPROUVE** le plan de financement de cette opération ;
- **SOLLICITE** un financement au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

MAIRIE DE LA BAUSSAINE

Fait à La Baussaine, le 13 mars 2026.
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Jérémy LOISEL